

9. LA MAISON DE LA WARTIME HOUSING LTD 1943

HISTORIQUE

C'est en 1941 que le gouvernement fédéral canadien crée la compagnie Wartime Housing Limited, ancêtre de la Société canadienne d'hypothèques et de logement, pour construire des maisons aux travailleurs des usines de guerre. Il s'agit de maisons unifamiliales de très petite taille, conçues pour être assemblées très rapidement (notamment grâce à leurs toits, murs et charpente préfabriqués) et facilement démontables. Le quartier Saint-Mathias d'Arvida constitue l'un des meilleurs exemples au Canada de l'application de ce programme, puisqu'on y trouvait près de 500 maisons de la Wartime Housing en 1946.

À la fin de la guerre, certaines de ces maisons seront démontées et reconstruites ailleurs, mais, à cause de la pénurie de matériaux qui fera augmenter les coûts de construction, la majorité resteront sur leur lieu d'origine et plusieurs seront remises aux soldats qui reviennent de la guerre.

VARIANTES



CARACTÉRISTIQUES ARCHITECTURALES

VOLUMÉTRIE

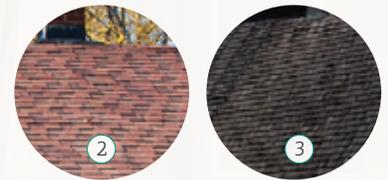
- » Petite maison de plan carré;
- » Espace habitable sur un ou un étage et demi;
- » Toiture à deux versants à pente moyenne;
- » Faible exhaussement du rez-de-chaussée ①;
- » Disposition asymétrique des ouvertures en façade et murs-pignons sur les côtés.



REVÊTEMENTS

Toiture

- » Bardeaux d'asphalte ②;
- » Bardeaux de cèdre ③.



Murs

- » Planches horizontales peintes ④;
- » Planches cornières simples et étroites ⑤;
- » Bardeaux de cèdre peints ⑥;
- » Bardeaux d'amiante-ciment ⑦;
- » Exceptionnellement avec des panneaux de contreplaqué peints ⑧.



PRINCIPES GÉNÉRAUX POUR RÉNOVER

- » Il vaut toujours mieux entretenir que réparer et il vaut toujours mieux réparer que remplacer;
- » Respecter le style et l'époque du bâtiment en termes de volumétrie, de disposition des portes et des fenêtres sur les façades, de types de revêtements sur les murs et la toiture, de modèles de fenêtres, d'ornementation et de couleurs;
- » Recourir à des interventions réversibles qui n'affecteront pas de manière définitive le bâtiment;
- » Considérer une rénovation de qualité comme un investissement à long terme;
- » Consulter un professionnel ou un inspecteur en bâtiment de la Ville de Saguenay en cas de doute ou de travaux majeurs.

Information: 418 698-3112



CARACTÉRISTIQUES ARCHITECTURALES

OUVERTURES

- » Disposées asymétriquement sur la façade;
- » Les portes et fenêtres sont pourvues de chambranles simples, de trois à quatre pouces de largeur, et de linteaux simples.

MODÈLES DE PORTES ET FENÊTRES

- » Portes à panneaux et à carreaux en bois peint;
- » Parfois porte moustiquaire extérieure légère;
- » Fenêtres à guillotine à carreaux (six par section) en bois peint.



GALERIES ET ESCALIERS

- » Petite galerie protégée par un débordement du larmier soutenu par une structure légère en bois peint. Celle-ci prend des formes géométriques variées, mais simples;
- » Ces maisons se trouvant près du sol, leurs galeries sont ainsi dépourvues de garde-corps. L'escalier compte deux à quatre marches en bois ou en béton.

INTERVENTIONS ADÉQUATES

- » Privilégier les agrandissements vers l'arrière qui conservent l'intégrité de la façade.



À ÉVITER

- » Éviter l'ajout de volumes présentant des caractéristiques volumétriques non harmonisées, tels que les pignons d'apparat.
- » Éviter les agrandissements sur les côtés qui modifient les proportions de la façade et écrasent le volume d'origine.



Les informations contenues dans cette fiche sont fournies à titre indicatif et ne constituent pas un portrait exhaustif du style qui est présenté. Avant d'entreprendre des travaux de restauration, de rénovation ou de construction, il est conseillé de contacter un inspecteur en bâtiment de la Division des permis, programmes et inspections, de votre arrondissement en composant le 418 698-3112. Celui-ci sera en mesure de vérifier la conformité de votre projet avec la réglementation d'urbanisme. L'inspecteur en bâtiment peut vous confirmer si votre résidence est située dans un secteur assujéti à un contrôle architectural (PIIA). Dans ce cas, votre demande de permis sera étudiée par le comité consultatif d'urbanisme de votre arrondissement.

Pour en savoir davantage sur les programmes et subventions disponibles, consultez le site Internet à permis.saguenay.ca.